REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité
Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°346/2022

## Consultant LUKIMUENA KUBA Samuelson

Après avoir reçu le contrat du marché n° CFEF/PDL-145T/PM/MAN PROC/2022/007, conclu avec le CFEF, pour un montant total hors taxe de Dollars Américains soixante-six mille trois cent nonante-sept, quarante-un centimes (USD 66 397,41) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 464,78(Dollars Américains quatre cent soixante-quatre, septante-huit centimes).

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier Big LUSALEMVO TUTALA PRIMATURE OF COMPANY OF THE STATE OF THE STA

Raymona M.L. YUMBA Directeur Général a.i